

Élégance évidente de la pensée et de la forme permise par la grande maîtrise de la matière. Le patrimoine grammatical arabe est connu jusque dans ses grammairiens des *tabaqāt* mineures, et aussi l'apport de la linguistique, structuraliste particulièrement. Cette apparente facilité du propos, dont bien peu sont capables, cette richesse, rappellent en France les écrits de Georges Mounin.

André ROMAN  
(Université de Lyon II)

**IBN KAMAL PASHA** (m. 940 H / 1533-1534), *al-Tanbih 'alā ḡalāṭ al-ğāhil wa-l-nabīh*, édité et présenté par Mohammed SAWAIE. Institut français de Damas, Damas, 1994. 142 p.

L'opuscule d'Ibn Kamāl Pāšā s'inscrit dans un genre consacré dans la culture arabe, celui des « recueils de fautes de langage » (*kutub l-laḥn*). Genre aussi ancien que la grammaire, puisque le premier ouvrage de *laḥn* — si son attribution à Kisā'i (m. 805) est correcte — est contemporain du *Kitāb* de Sibawayhi (m. 793), premier grand traité de grammaire de la tradition arabe. Il y a là plus qu'une coïncidence fortuite : l'un et l'autre genre procèdent d'un même mouvement, affirment que « la langue des Bédouins » (*kalām al-'Arab*), cruellement, manque.

Ce compagnonnage ne s'est jamais démenti au cours des siècles. Umberto Rizzitano dans *Studia Orientalia* 5, 1956, Le Caire, p. 193-213, répertorie près de 55 ouvrages de *laḥn* allant du IX<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle. Mais il est possible d'aller plus loin dans le répertoire. Des recueils de fautes de langage sont encore composés à l'orée du XX<sup>e</sup> siècle.

Ces ouvrages, dont certains ont été édités au cours des dernières décennies, restent pour l'essentiel peu étudiés. Ils offrent pourtant un matériau varié et inédit qui peut s'avérer déterminant pour l'histoire de la langue arabe. Ils se présentent comme un répertoire d'entrées lexicales où la faute est attestée, puis suivie de la forme correcte. De là vient, sans doute, qu'ils aient été considérés comme des ouvrages de lexicographie<sup>7</sup>. Toutefois, pour qui sait lire ces données, ces répertoires font résonner des questions essentielles relatives à la structure de la langue. Leur étude soulève, néanmoins, de nombreuses questions d'histoire et de méthode, qui sont loin d'être résolues, voire même abordées.

L'intérêt de l'épître d'Ibn Kamāl Pāšā réside dans la singularité de son inscription dans le temps et l'espace. Épître tardive, du XVI<sup>e</sup> siècle, écrite en terre « ottomane ». Épître qui a compté, dans l'histoire du savoir : en témoignent, comme le souligne à juste titre la présentation de l'éditeur, les nombreuses copies déposées dans les bibliothèques d'Istanbul; en témoigne

7. Voir par exemple Pellat, dans *EI* <sup>2</sup>, article *laḥn*.

aussi sa traduction en langue turque et l'abrégé qui en a été fait, une centaine d'années après la mort de l'auteur. Ce dernier est un juriste polygraphe du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Il connaît, outre l'arabe, le turc et le persan. La langue semble une de ses préoccupations majeures et on lui connaît plusieurs opuscules traitant de questions de langue.

Le premier mérite de l'éditeur est donc de mettre à la portée des chercheurs un ouvrage dont les éditions précédentes sont depuis longtemps épuisées. L'épître d'Ibn Kamāl Pāšā a, en effet, connu deux éditions antérieures : la première, en Occident, à Leyde, en 1886, dont l'auteur est le comte de Landberg. Celui-ci avait réuni, sous le titre *Primeurs arabes*, trois épîtres dont celle d'Ibn Kamāl Pāšā. La deuxième édition de l'épître date du premier quart du XX<sup>e</sup> siècle. Elle a vu le jour en Orient. Elle est établie par les soins de 'Abd al-Qādir Muğrabi et éditée à Damas dans la revue *Mağallat al-mağma'* *al-'ilmī al-'arabī* (vol. 6, n°s 1 à 4). L'édition de M. Sawaie est donc la première qui présente l'épître en un volume autonome, facilitant ainsi son étude.

Dans l'introduction, l'éditeur décrit les manuscrits sur lesquels il s'est fondé. Le manuscrit Birenci Serez, n° 3 897 qui se trouve à la bibliothèque Süleymaniye à Istanbul, manuscrit désigné par la lettre B dans les notes de l'épître, est adopté comme manuscrit de base. Trois autres manuscrits de la même bibliothèque, respectivement celui d'Esad Efendi, n° 1 / 3 568, de Pertev Paşa, n° 621 et enfin celui de Hüsnü Paşa, n° 4 / 1 454, ont été consultés et comparés avec le premier.

L'édition est soignée. Le texte est entièrement vocalisé, avec un abondant apparat critique<sup>8</sup>. Il est accompagné de plusieurs notes liminaires et de quatre index : index des noms propres, des toponymes, des références citées dans l'épître et index des entrées lexicales. L'une des notes liminaires décrit toutes les copies du manuscrit — au nombre de 57 — qui se trouvent à la bibliothèque Süleymaniye. L'histoire du manuscrit, les tribulations du titre, les variantes dans le corps du texte et les erreurs des copistes, pourraient elles-mêmes donner lieu à une monographie sur l'histoire du livre et du *lahn* dans l'Empire ottoman.

Le recueil de fautes de langage proprement dit est bref (p. 47 à 103) : il répertorie plus d'une centaine d'entrées lexicales. Il se distingue d'autres écrits du genre en ce qu'il classe ses données par ordre alphabétique.

Comme tous les recueils de ce genre, le court traité d'Ibn Kamāl Pāšā soulève de nombreuses questions de méthode, celles, par exemple, relatives aux destinataires d'un tel ouvrage, aux locuteurs désignés par *ğāhil* et *nabih* dans le titre, à l'évaluation des données, etc. La traduction du titre de l'épître par « sur les variations linguistiques des peuples instruits et non

8. Au jeu infernal du purisme, tous les textes se trouvent pris, celui de l'éditeur (on relèvera ainsi quelques « lapsus », dont, par exemple, celui du verbe *wadda* (souhaiter) qui forme la première personne de l'accompli en *wadidtu*, non en *wadadtu* comme cela est écrit p. 69, l. 2.), mais

surtout les textes phares du purisme. N'est-il pas au demeurant étonnant que la vocalisation du titre du dictionnaire de Ğawhari, auquel recourt si souvent Ibn Kamāl Pāšā comme gage de purisme, ait donné lieu à polémique au cours des siècles, les savants étant partagés entre *Sihāh* et *Sahāh* ?

instruits » (p. 10) pose problème. Outre la qualité de la langue, cette traduction soulève, à chacun de ses termes, des questions de méthode. S'agit-il vraiment des « peuples » ? Même en remplaçant peuples par « gens », s'agit-il vraiment des « gens instruits et non instruits » ? Les usagers de la langue littéraire ne sont-ils pas tous instruits ? Comment se placent, à cet égard, ces *ashābu-nā* (nos amis) de la page 90, lesquels ont « inventé » un néologisme (*salāhiyya*) dont l'emploi est encore courant dans la langue moderne<sup>9</sup> et qui sont-ils ?

Pour avoir quelque chance d'entendre le titre du traité, une étude du lexique employé dans le corps de l'épître pour désigner les « usagers des fautes » semble nécessaire. Dans un grand nombre d'entrées lexicales sont employés les termes les plus génériques : *al-nās* (les gens), parfois *al-ba'* (certains) ou un *hum* (on) indéterminé. Mais l'éventail des désignations est large : on relèvera ainsi dans une même page, la page 97, les expressions *al-nās* (les gens), *al-'awāmm* (le commun, le vulgaire), *al-ğahala* (les ignorants, les ignares). Faut-il considérer cette dernière désignation comme un terme désignant un groupe bien déterminé ou un nom de qualité ? C'est bien plutôt la seconde hypothèse qui semble probante, à voir le ton souvent polémique de l'auteur qui n'hésite pas, au nom d'un purisme intransigeant, à stigmatiser ceux qui commettent des « fautes » de langage<sup>10</sup>, ne reculant pas, pour ce faire, devant le jeu de mots douteux<sup>11</sup>. Si l'hypothèse du nom de qualité est retenue, l'ignorant n'est ignorant que parce que sa « faute » est considérée comme triviale.

D'autre part, il nous semble de mauvaise méthode de traduire *ğalat* par « variations linguistiques » : c'est là, en effet, l'intérêt actuel que nous voyons à ce texte. Ce n'est nullement le sens du mot *ğalat* dans le texte, qui n'est employé que dans son sens courant d'*« erreur »*, de *« faute de langage »*. Enfin, quelques observations s'imposent sur la fonction du titre dans les œuvres médiévales : le titre de l'auteur, contrairement à celui du copiste, est souvent très écrit : il recourt au trope et à la figure. C'est là la griffe de l'auteur, la marque de son style. Mais le titre est aussi une grille de lecture de l'œuvre elle-même : il en présente souvent le genre et le ton, il trace d'emblée l'horizon d'attente du lecteur. Tenter de le traduire sans anachronisme, c'est donc tenter de respecter un cadre de pensée. Le titre de l'opuscule d'Ibn Kamāl Pāṣā n'échappe pas à cette règle. Jeu d'assonances : *tanbih / nabih*; recours aux contraires : *ğāhil / nabih*, le *nabih* étant l'homme doué d'entendement, l'homme averti. Le titre de notre auteur donne à la fois le ton normatif et polémique de son traité. Partant de ces considérations, on proposera donc la traduction suivante : « Mise en garde contre les fautes commises par l'ignorant et l'homme de talent »<sup>12</sup>.

9. Le sens de ce terme, au XVI<sup>e</sup> siècle, était-il identique à celui courant aujourd'hui ? Rien n'est moins sûr, à en juger par la présentation de l'opuscule.

10. Ils seraient dans les « ténèbres de l'ignorance » (p. 91). Voir aussi, entre autres, p. 81, l. 4 et p. 102, l. 9, où l'on apprend que « l'ignorance

est une maladie incurable ».

11. Ainsi taxe-t-il ceux qui font une erreur dans la forme du maṣdar de *'amiya* (être aveugle), d'être eux-mêmes aveugles (*'umyān*).

12. Cette traduction et les remarques sur la fonction du titre bénéficient des suggestions précieuses de G. Douillet.

On voit donc, par cette simple analyse d'un titre, les précautions qui doivent être prises dans l'étude de tels textes et le travail immense qui est encore à faire : dans ce domaine, tout est en friche.

Il demeure que l'édition présente, soignée et annotée, fournit un précieux matériau pour les chercheurs. L'étude comparée des données de l'épître d'Ibn Kamāl Pāšā avec celles présentées dans d'autres ouvrages du même genre et écrits à différentes époques en Orient ou en Occident andalou pourrait jeter quelque lumière sur le statut de ces ouvrages, la fiabilité de leurs données, sur le sort fait à la langue arabe au XVI<sup>e</sup> siècle dans l'Empire ottoman et sur le changement linguistique.

Georgine AYOUB  
(INALCO, Paris)

**Manwel MIFSUD**, *Loan Verbs in Maltese. A Descriptive and Comparative Study*. E.J. Brill, Leiden - New York - Köln, 1995 (Studies in Semitic Languages and Linguistics, XXI). 16 × 24,5 cm, xvii + 339 p.

Le titre de ce remarquable ouvrage est par trop restrictif et modeste, il pourrait laisser entendre que l'auteur ne traite que d'un problème particulier à l'intérieur d'un dialecte arabe, or la portée de son travail dépasse largement le cadre de la dialectologie arabe pour intéresser non seulement les sémitisants dans leur ensemble, mais aussi les romanistes, les anglicistes et, partant, tout linguiste. En effet, par le biais d'une étude éminemment détaillée des verbes empruntés en maltais, M. Mifsud traite d'un problème de linguistique générale de la plus haute importance : celui des contacts entre des langues appartenant à des familles linguistiques différentes, ici, le maltais, langue sémitique, en contact intense et prolongé avec des langues romanes, l'italien et le sicilien, et plus récemment avec l'anglais, ainsi que des processus d'intégration des emprunts. Dans sa préface, David Cohen (p. XIII-XVI) met en valeur tous les mérites de ce travail et insiste sur l'importance de l'apport d'une étude qui analyse des mécanismes linguistiques mis en jeu dans l'emprunt et l'influence des contacts dans l'évolution des langues, où ils peuvent aboutir, comme en maltais pour le verbe, à l'émergence d'un nouveau système grammatical. Cette étude est aussi remarquable par sa prise en compte des phénomènes extralinguistiques tels que la nature, la durée et l'intensité des contacts, le type de relations sociales prévalant dans les groupes concernés et le degré de prestige de la langue source; elle contribue ainsi largement à la sociolinguistique.

Dans l'introduction (p. 1-19), l'auteur présente sa recherche et la situe par rapport aux travaux antérieurs sur les éléments romans et sémitiques en maltais; il montre aussi, en les passant rapidement en revue, à quel point l'approche et les résultats de ces travaux sont tributaires de l'histoire, de la politique linguistique et de l'idéologie ambiante selon que l'on revendique la prédominance des éléments romans ou sémitiques en maltais. Son étude lui